

Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins

« Une nouvelle ambition cyclable à Cannes Lérins »



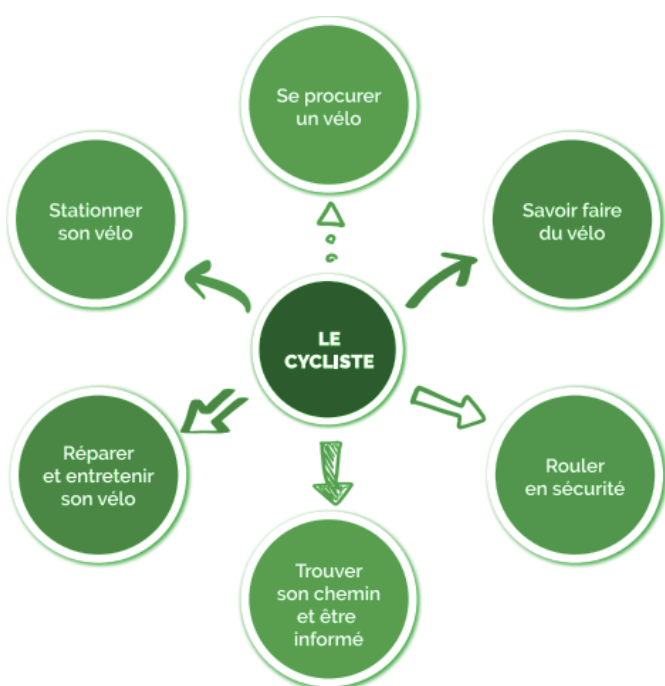
Faciliter et encourager l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens est un volet majeur du Plan de Mobilité Cannes Lérins. Le Schéma Directeur Cyclable fixe des objectifs concrets en la matière et propose un plan d'action opérationnel et adapté au territoire pour y parvenir.

Cannes Lérins, une agglomération dense et dynamique

« Offrir des solutions alternatives dans les mobilités du quotidien »

Avec son climat favorable et un environnement d'exception, le **territoire Cannes Lérins s'avère propice à la pratique cyclable**, qu'elle soit quotidienne, sportive ou de loisir. De plus, sa forte densité de population, conjuguée à des polarités d'emplois significatives, constitue une véritable opportunité de développement des mobilités actives. L'Agglomération Cannes Lérins, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), s'est ainsi fixé des objectifs ambitieux de **développement de la part modale du vélo** dans les déplacements.

Les besoins du cycliste



C'est dans ce cadre qu'elle a élaboré un Schéma Directeur Cyclable, avec la volonté de **coordonner et d'accompagner les différents projets** à l'échelle du bassin de vie. Cet outil de programmation vise à promouvoir l'usage du vélo en **développant un réseau d'itinéraires continus et sécurisés** et en **déployant un bouquet d'actions et de services associés**, favorisant ainsi la pratique.

Établi dans une **démarche concertée et globale** avec les communes de l'Agglomération, il se décline en un **plan d'action opérationnel pour les dix prochaines années**, avec différents leviers sur lesquels agir pour une politique cyclable réussie.

Votre Agglo en chiffres

5 communes

160 000 habitants

1 700 hab./km²

(parmi les 20 agglos les plus denses de France)

28 445 entreprises & **60 000** salariés

1

Plan de Mobilité (PDM) adopté en 2023, qui fixe les grandes orientations en matière de déplacements pour les 10 années à venir

Votre Agglo à vélo

57,4KM

de voirie déjà équipés

72%

des déplacements effectués font moins de 5km (distance courte > favorable au trajet à vélo)

1%

des déplacements sont réalisés à vélo (enquête déplacements 2023)

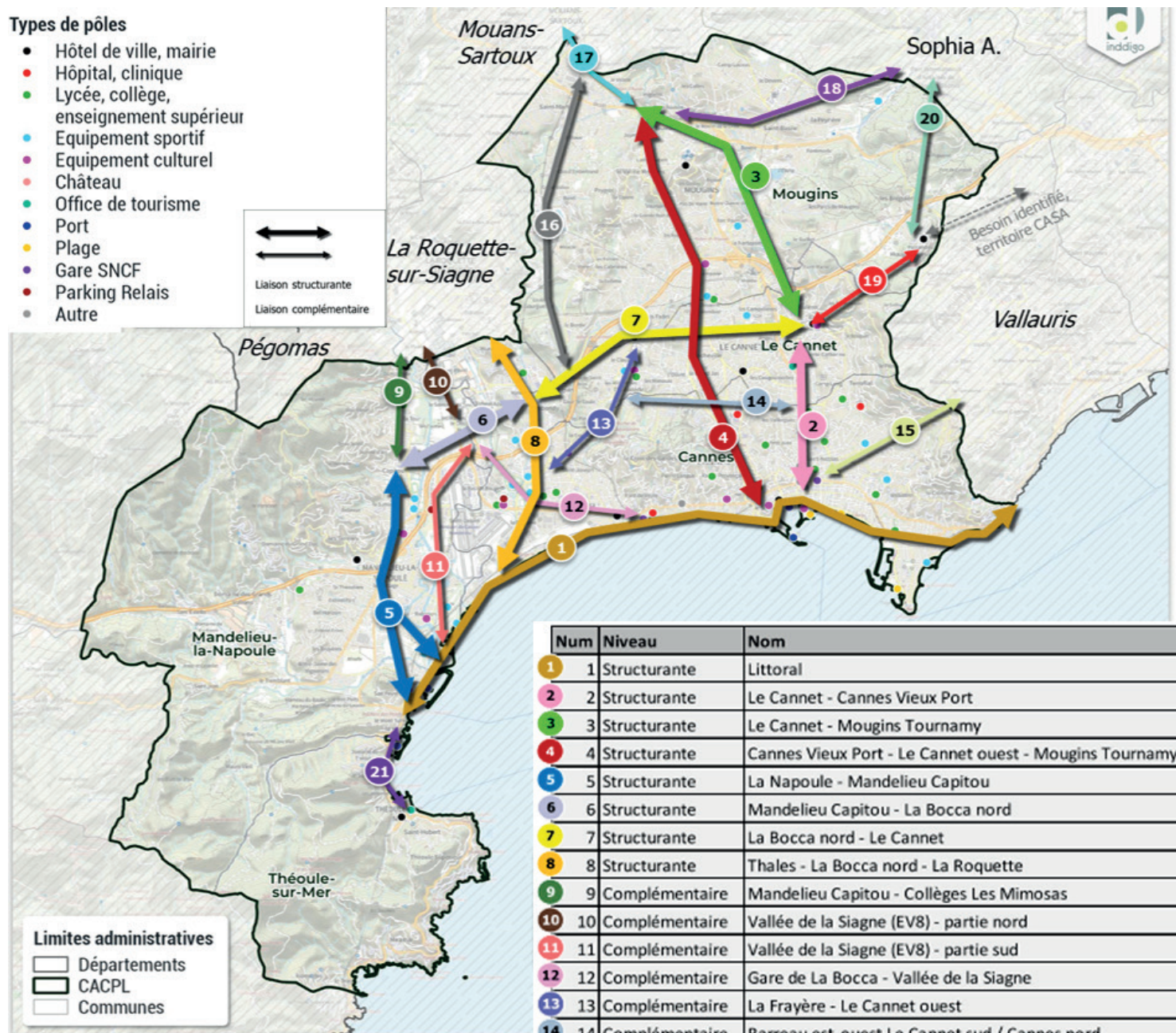
1- Développer des aménagements cyclables continus, sécurisés et hiérarchisés



A partir de l'analyse des flux de déplacements, de la valorisation des aménagements cyclables existants et en projet, ainsi que des besoins exprimés par les habitants et les associations cyclistes, il a été établi un réseau de **21 liaisons structurantes et complémentaires**.

Types de pôles

- Hôtel de ville, mairie
- Hôpital, clinique
- Lycée, collège, enseignement supérieur
- Equipement sportif
- Equipement culturel
- Château
- Office de tourisme
- Port
- Plage
- Gare SNCF
- Parking Relais
- Autre



Num	Niveau	Nom
1	1 Structurante	Littoral
2	2 Structurante	Le Cannet - Cannes Vieux Port
3	3 Structurante	Le Cannet - Mougins Tournamy
4	4 Structurante	Cannes Vieux Port - Le Cannet ouest - Mougins Tournamy
5	5 Structurante	La Napoule - Mandelieu Capitou
6	6 Structurante	Mandelieu Capitou - La Bocca nord
7	7 Structurante	La Bocca nord - Le Cannet
8	8 Structurante	Thales - La Bocca nord - La Roquette
9	9 Complémentaire	Mandelieu Capitou - Collèges Les Mimosas
10	10 Complémentaire	Vallée de la Siagne (EV8) - partie nord
11	11 Complémentaire	Vallée de la Siagne (EV8) - partie sud
12	12 Complémentaire	Gare de La Bocca - Vallée de la Siagne
13	13 Complémentaire	La Frayère - Le Cannet ouest
14	14 Complémentaire	Barreau est-ouest Le Cannet sud / Cannes nord
15	15 Complémentaire	Cannes gare - Vallauris (par col St-Antoine)
16	16 Complémentaire	Ranguin gare - Mouans-Sartoux
17	17 Complémentaire	Mougins Tournamy - Mouans-Sartoux
18	18 Complémentaire	Mougins Tournamy - Sophia Antipolis
19	19 Complémentaire	Le Cannet - Mougins-le-Haut
20	20 Complémentaire	Mougins-le-Haut - Sophia Antipolis
21	21 Complémentaire	La Napoule - Théoule

105 km

de linéaire projeté, soit 48 km
d'aménagement cyclable à créer

À partir de cette cartographie, des **propositions d'aménagement** seront faites, tenant compte du contexte et de la configuration de chaque section.

En parallèle, une **signalétique de cheminement dédiée** (jalonnement) devra être déployée pour bien en informer les cyclistes.

2- Déployer des services associés au vélo



CONFORTER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE STATIONNEMENT VÉLO

Stationner son vélo en toute sécurité est une des clés de réussite d'une politique cyclable. Des poches de stationnements doivent être installées au niveau des pôles d'activités (emplois, études, commerces, etc.), favorisant ainsi les micro-déplacements et la possibilité de sécuriser son vélo facilement et rapidement.

L'enjeu du stationnement est un projet global, qui doit aussi s'appuyer sur le déploiement **d'équipements au sein des espaces privés** (logements collectifs, entreprises, etc.).

RENFORCER ET ADAPTER LES SERVICES DE LOCATION DE VÉLO

- **Poursuivre le développement du service de location de Vélo à Assistance Électrique en longue durée** : augmentation et diversification de la flotte, facilité d'usage et proposition de services complémentaires.
- **Expérimenter une offre de location, courte durée, de vélo en libre-service**, adaptée au territoire et aux besoins des usagers : dimensionnement du service, conditions de stationnement et d'occupation du domaine public, retours d'expériences, etc.

SOUTENIR LES ACTIONS D'APPRENTISSAGE POUR LES DIFFÉRENTS PUBLICS

- Programmes pédagogiques dans les écoles
- Accompagnement spécifique pour les adultes.

FACILITER L'ENTRETIEN DES VELOS

- Ateliers d'entretien et de réparation des vélos
- Guide des bonnes pratiques
- Déploiement d'aires de services.



3- Informer, communiquer, sensibiliser



INFORMER SUR LES ITINÉRAIRES ET LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour trouver son chemin et être informé, le **Compagnon Mobilité** est l'outil indispensable à l'échelle du **Pôle Métropolitain CAP AZUR**. Avec son module « vélo », l'application gratuite indique ainsi les itinéraires possibles, les temps de trajets, les voies cyclables sur le parcours... et continuera à être enrichie.

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROMOTION EN FAVEUR DE LA PRATIQUE CYCLABLE

- Diffusion de supports d'information afin de valoriser les initiatives et actions déployées
- Evènements divers autour du vélo, avec un temps fort à l'échelle intercommunale
- Campagnes de communication et de sensibilisation aux bonnes pratiques cyclables, à la sécurité à vélo, etc.

